

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée à la fois dans les unités d'enseignement et sur les lieux de stages. Ce sont ces allers-retours entre théorie et pratique qui permettent l'acquisition des 10 compétences.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les unités d'enseignement :

- Contrôles de connaissances
- Analyse de situations cliniques
- Travaux de recherche à partir de thèmes spécifiques
- Pratique simulée
- Fiche de lecture

STAGES

4 types de stage sont obligatoires pendant la formation :

Soins de courte durée

Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation

Soins en santé mentale et en psychiatrie

Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

La durée des stages varie de 5 à 15 semaines.

LIEUX D'EXERCICE

L'infirmier peut exercer dans plusieurs structures :



Hopitaux



Cliniques



Psychiatrie



Gériatrie



Médecine du travail



Médecine scolaire



A domicile



Centre de santé



Structures personnes handicapées



Domaine humanitaire

100%

A l'issue de la formation, 100% des diplômés qui recherchent un poste sont en emploi.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Après le diplôme, il est possible de s'orienter vers une spécialisation :

puéricultrice

infirmier anesthésiste

infirmier de bloc opératoire

Avec le grade licence, il est possible de poursuivre des études universitaires, vers un master :

Infirmière de pratiques avancées (IPA).

L'évolution de carrière est possible vers le métier de cadre de santé.

TARIFS

Droit d'inscription annuelle à la licence	170 euros
Cotisation au CROUS	100 euros
Frais annuel de scolarité Possibilité de bourses régionales et de fonds d'aide spécifiques	Devis disponible sur demande
Prise en charge employeur	9000 €/an
Candidats démissionnaires – En disponibilité – En financement personnel	8 500 €/an
Demandeurs d'emploi éligibles au financement régional	prise en charge totale par le Conseil Régional.

CONTACT

PARIS

Mme MONTABORD
01 57 96 13 20
ifsi-paris@lafocss.org
27 rue Edouard Pailleron
Paris 19ème

RÉFÉRENT HANDICAP

IFSI Montreuil :
Mme NADJAR
l.nadjar@lafocss.org
IFSI Paris :
M. SIRAUT
v.siraut@lafocss.org



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

PÔLE FORMATION - RECHERCHE

JE DEVIENS INFIRMIER.E



Obtention du diplôme d'Etat d'infirmier et du
grade licence.

Taux de réussite en 2021 : 87%

Niveau 6
RNCP 8940

IFSI PARIS - 80 places

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
sous réserve que le candidat ne soit atteint d'aucune affection incompatible avec l'exercice de la profession

Action financée par :



LE MÉTIER INFIRMIER

L'infirmier coordonne et dispense des soins de nature technique, relationnelle, éducative et préventive. Il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade et surveille l'état clinique des patients. Il agit, soit à son initiative, soit sur prescription médicale. Ce métier allie des compétences théoriques et pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES



Evaluer une situation clinique, établir un diagnostic dans le domaine infirmier



Concevoir et conduire un projet de soins



Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens



Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique



Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs



Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins



Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle



Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques



Organiser et coordonner des interventions soignantes



Informier, former des professionnels et des personnes en formation

PRÉREQUIS

- Être âgé(e) d'**au moins 17 ans** pour entrer en formation ;
- Être titulaire d'un **baccalauréat** (toutes séries) ou de l'équivalence de ce diplôme ;
- Ou être candidat relevant de la **formation professionnelle continue**, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

SÉLECTION

L'entrée en formation est sélective. Il existe deux modes d'admission :



Sélection
PARCOURSUP

Inscription sur la plateforme nationale pour tous les bacheliers-sélection sur des critères nationaux.



Formation Professionnelle
Continue (FPC)

Pour les personnes non-bacheliers et ayant 3 ans d'expérience professionnelle quel que soit leur domaine d'activité, et ayant cotisé 3 ans (à taux plein) à un organisme de protection sociale.

ACCÈS

A LA FORMATION FPC

Décembre à Janvier
épreuves de sélection

Début septembre
rentrée

Novembre à Décembre
inscriptions aux
épreuves de sélection

Février
résultats

*Calendrier sous réserves de modifications. Les dates seront précisées par arrêté de l'ARS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes participatives** : Analyse de pratiques – simulation ;
- Enseignement basé sur une pédagogie active à partir des **situations cliniques et/ou de travail issues du terrain** ;
- Un **suivi pédagogique individualisé** avec un formateur référent ;
- Mise à disposition de ressources et **moyens favorisant son apprentissage en autonomie** (plateforme e-learning, centre de ressources documentaires en ligne) ;
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFSI, et une équipe de professionnels de santé.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur **3 ans, construite sur une logique universitaire en 6 semestres**.

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des cours à l'université (dont une partie en distanciel) et des cours en Institut de Formation. Les stages professionnels se déroulent dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales. Le référentiel de formation s'appuie sur l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié. La répartition est 2100 heures d'apports théoriques et 2100 heures de pratique clinique en stage (Grand Paris). Chaque IFSI de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon est conventionné avec une faculté de médecine : **Université Paris Cité** (IFSI Paris).

CONTENU DE LA FORMATION

UE 1	Sciences humaines, sociales et droit : Psychologie, Sociologie, Anthropologie/ Législation, Éthique, Déontologie /Santé Publique et Économie de la Santé
UE 2	Sciences biologiques et médicales : Biologie Fondamentale/ Cycles de la vie et grandes fonctions / Processus traumatiques, infectieux, psychopathologique, obstructifs, tumoraux / pharmacologie /Santé, maladie, handicap, accidents de la vie/défaillances organiques et processus dégénératifs
UE 3	Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes : Raisonnement et démarche clinique infirmière /Projet de soins infirmiers/rôles infirmiers et organisation du travail /Initiation à la démarche de recherche /Encadrement des professionnels de soins
UE 4	Sciences et techniques infirmières, interventions : Soins de confort et de bien-être/ Soins relationnels / Soins d'urgence/ Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical /Soins infirmiers et gestion des risques/soins éducatif et préventifs /soins palliatifs et fin de vie /Qualité des soins évaluation des pratiques
UE 5	Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens / communication et conduite de projet/ Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires /Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles
UE 6	Méthode de travail : Technologie de l'information et des communications (TIC), anglais